

RÉSIDENCE 2022-2025  
Diplôme d'études spécialisées en médecine vétérinaire (D.É.S.)  
Option sciences cliniques vétérinaires (#259012)

**15 NOVEMBRE 2021 : DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS**

**CONCENTRATION : MÉDECINE INTERNE DES GRANDS ANIMAUX (MAJEUR ÉQUIN)**

**NOMBRE DE POSTES DISPONIBLES : 1**

**DESCRIPTION :**

La résidence est un programme de 2<sup>e</sup> cycle plein temps s'échelonnant sur 3 ans (36 mois), renouvelable annuellement, comprenant 108 crédits principalement sous forme de stages et conduisant à un diplôme d'études spécialisées (D.É.S.) en médecine interne équine. Le programme comporte une formation intensive en clinique dans l'option choisie. Des stages dans d'autres disciplines peuvent être effectués afin de rencontrer les exigences de formation de l'American College of Veterinary Internal Medicine – Large Animal Medicine. Le résident participe aux examens des chevaux admis en externe, en urgence et des patients hospitalisés. Il doit compléter un projet de recherche pour lequel il existe des possibilités de subvention. Le résident contribue à la supervision quotidienne des étudiants stagiaires et des internes du service de médecine interne équine. Il participe à des travaux pratiques offerts aux étudiants de 1<sup>er</sup> cycle. Le résident a la responsabilité des cas hospitalisés (jour, nuit et fin de semaine) qui lui sont assignés et participe au service de garde selon les modalités de l'Hôpital équin. Le résident a droit à 3 semaines de vacances par année. Les activités de pratique de la médecine vétérinaire hors programme ne sont pas permises. Après un an, à la satisfaction du résident et de son comité conseil, le résident pourra s'associer à un programme de maîtrise ou de Ph.D.

**PRÉALABLES :**

- Détenir un diplôme de docteur en médecine vétérinaire (D.M.V.) ou d'un diplôme jugé équivalent
- Avoir complété récemment un internat ou posséder une expérience équivalente
- Obtenir le droit de pratique de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec avant de débiter le programme
- Connaissance suffisante de la langue française

**DROITS DE SCOLARITÉ (Les montants sont affichés en devise canadienne):**

- Résidents permanents et citoyens canadiens résidant au Québec, citoyens français, citoyens belges francophones : +/- 4 600 \$ / an
- Résidents permanents et citoyens canadiens non résidant au Québec : +/- 11 600 \$ / an
- Autres nationalités : +/- 16 200 \$ / an

Pour avoir de plus amples informations concernant le financement pour les étudiants étrangers (à l'exception des citoyens français et belges francophones), veuillez contacter Mme Marie-Eve Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)

**RÉMUNÉRATION :**

- 27 000 \$ /première année
- 29 000 \$ /deuxième année\*
- 31 000 \$ /troisième année\*

À ces montants s'ajoutent un montant de 3,6 % pour les avantages sociaux et de 3 % pour le paiement des jours fériés.

\*La poursuite pour une deuxième et troisième année dépend de la satisfaction mutuelle du résident et du service auquel il est rattaché.

Le résident dispose d'un montant total de 3 000 \$ pour participer à deux congrès dans sa spécialité au cours de ses années de formation. (*montant maximal par congrès 2 000\$*)

**DÉBUT ET FIN DU PROGRAMME:** Entre le 10 janvier et le 10 février 2022 au 12 janvier 2025

**POUR POSTULER :**

Tout candidat intéressé doit compléter pour le **15 novembre 2021 au plus tard** les procédures suivantes :

- Manifester son intérêt auprès de Mme Marie-Ève Bouchard [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)
- Remplir la demande d'admission; <https://admission.umontreal.ca/admission/depot-de-la-demande/demande-dadmission/> (frais de 109,50 \$) et soumettre les documents suivants : une lettre d'intention, un curriculum vitae et le relevé de notes;
- Les adresses courriel de trois répondants vous seront demandées durant le processus d'admission; ils devront remplir un formulaire qui leur sera envoyé directement par l'Université de Montréal et le retourner, dûment complétés, en suivant les consignes qui leur seront transmises. Aucun autre formulaire ou lettre de recommandation n'est requis;
- Tout étudiant qui a fait un stage au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vétérinaire de l'Université de Montréal) doit fournir son évaluation de stage avec sa demande d'admission.

**Important : indiquer la concentration choisie sur le formulaire de demande d'admission**

**LA DIVULGATION DU CHOIX DES CANDIDATS :**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2021 par téléphone et courriel. Chaque candidat aura 24 heures pour accepter l'engagement ou se désister. Si un candidat se désiste, le candidat suivant sera contacté, jusqu'à ce que tous les postes soient comblés. Ce processus peut prendre plusieurs jours. Les candidats sur la liste d'attente seront avisés par courriel et par un avis écrit. Les candidats refusés seront avisés par un avis écrit. **Le classement ne sera pas divulgué.**

**POUR INFORMATIONS SUR LE PROCESSUS D'ADMISSION :**

Mme Marie-Ève Bouchard, Secrétariat aux affaires étudiantes, Faculté de médecine vétérinaire [marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca](mailto:marie-eve.bouchard.1@umontreal.ca)  
Téléphones : 450 773-8521 poste 8224 ou 514 345-8521 poste 8224

**15 NOVEMBRE 2021 : DATE LIMITE POUR FAIRE SA DEMANDE D'ADMISSION ET LA RÉCEPTION DES DOCUMENTS**